

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

0160436640 • ambassadeurdetri@vdeagglo.fr





BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



EMBALLAGES EN METAL
MÊME LES PETITS







EN PLUS des papiers et des emballages en carton, aluminium et acier, vous pouvez désormais trier LA TOTALITÉ DE VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE et VOS PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES.



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour permettre de

TRIER ENCORE +

d'emballages en plastique et en métal



TOUTES les barquettes



TOUS les pots et les boîtes



TOUS les sacs, les sachets, les éco-recharges et les films



TOUS les petits emballages en métal





À DÉPOSER DANS LE BAC DE TRI EN VRAC ET BIEN VIDÉS

DÉSORMAIS VOUS POUVEZ DÉPOSER TOUS VOS PAPIERS ET EMBALLAGES SANS EXCEPTION DANS LE BAC DE TRI :

emballages en papier-carton, en métal, briques alimentaires ainsi que tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont à déposer dans les conteneurs à verre.